

PROGRAMME DE
FORMATION





Formation Intelligence Artificielle

Créer, Innover et Transformer

Préambule	3
Prérequis	3
Objectifs	3
Compétences visées	3
Contenu	4
Durée de la formation.....	4
Tarif.....	4
Public.....	5
Catégorie et but	5
Organisation et modalités	6
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.....	7
Suivi et évaluation.....	8
Coordonnées de l'organisme	9
Cadre légal et contractuel.....	9





Préambule

Cette formation d'une journée permet aux participants de comprendre les principes fondamentaux de l'IA générative et d'en exploiter concrètement le potentiel dans leur contexte professionnel.

À travers des exemples concrets et des mises en pratique guidées, les apprenants découvrent comment utiliser ces outils pour gagner en efficacité, stimuler la créativité et améliorer la qualité de leurs productions.

La formation vise une appropriation raisonnée et opérationnelle des usages de l'IA, tout en intégrant les enjeux éthiques et organisationnels associés.

Prérequis

Le participant doit disposer d'un ordinateur équipé d'un accès Internet stable et d'un navigateur à jour. Il doit maîtriser les bases de l'utilisation informatique, notamment :

- L'ouverture et la gestion de fichiers,
- La navigation sur Internet,
- L'usage d'outils bureautiques courants (traitement de texte, messagerie, etc.).

Aucun prérequis technique en intelligence artificielle n'est nécessaire.

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser efficacement l'IA générative pour produire des contenus rédactionnels variés : articles, publications, e-mails, supports marketing, synthèses, etc.
- Exploiter les fonctionnalités avancées de l'IA.
- Produire des contenus inclusifs et accessibles, conformes aux exigences éthiques et réglementaires européennes.

Compétences visées

- Concevoir des contenus rédactionnels professionnels adaptés à différents contextes (communication, marketing, RH, juridique...).
- Structurer ses requêtes (prompt engineering) pour obtenir des résultats précis et pertinents.
- Exploiter les capacités d'analyse de l'IA pour synthétiser, reformuler ou extraire des informations issues de documents.
- Produire des contenus accessibles, inclusifs et adaptés aux différents publics.



Contenu

Découverte des environnements et interfaces

- Navigation générale dans les principales plateformes (ChatGPT, Claude, Gemini, Mistral ...)
- Présentation des espaces de travail : zones de saisie, historique, projets, ressources partagées.
- Gestion des sessions, historique des conversations et sauvegarde des prompts.
- Paramétrage de base : préférences linguistiques, thèmes, sécurité et confidentialité.

Introduction aux notions transversales

- Gestion des comptes, abonnements et accès aux outils d'IA.
- Collaboration entre utilisateurs : partage de prompts, canevas, projets et modèles.
- Liens entre outils : intégration de ChatGPT dans différents outils.
- Cas concrets d'utilisation dans la communication, le marketing, la gestion documentaire et la formation.

Création et gestion de contenus rédactionnels

- Prise en main de ChatGPT pour la création de textes professionnels.
- Structuration d'un prompt efficace (Prompt Engineering) : contexte, ton, format et contraintes.
- Rédaction de contenus variés : e-mails, publications, articles, scripts, descriptions produits... (Personnalisation des résultats selon le public et les objectifs).

Création et utilisation des agents IA (GPT's)

- Définition d'un agent IA : logique, fonctionnement et cas d'usage (GPT's personnalisés, assistants métiers).
- Prise en main de la création de GPT's : instructions, personnalité, objectifs et périmètre d'action.
- Paramétrage des capacités : navigation web, génération d'images, analyse de fichiers, outils connectés.

Durée de la formation

La formation se déroule sur une durée de **7 heures**.

Tarif

Les tarifs de la formation varient selon le **mode d'organisation** choisi :

- **Individuel** : 650 € HT par stagiaire.
- **Collectif ou inter-entreprises** : 350 € HT par stagiaire.

Créer, Innover et Transformer avec l'Intelligence Artificielle – Page 4 sur 9
Mise à jour le 01/04/2026 par Yohann MATHIEZ-GANDER – V2026-01

AVESIA by MY ADVISOR — 26 rue Victor SCHOELCHER 68200 Mulhouse
RCS 915 392 716 — contact@avesia.fr — 03 92 10 09 39 — avesia.fr



- **Intra-entreprise** : à partir de 900 € HT par formation.

Public

Le public concerné est : Salarié, Demandeurs d'emploi, Indépendant, Particuliers en création d'entreprise, Sociétés, TPE et PME.

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : **Action de formation**

Cette action a pour but (article L.6313-3) : **Développer les compétences professionnelles, faciliter l'adaptation des travailleurs à leur poste, accompagner l'évolution des emplois, favoriser le maintien dans l'emploi.**

Phase préalable à l'entrée en formation

Recueil du besoin

Deux fiches **d'expression du besoin en formation** doivent être complétées par les parties concernées : l'une par le client, l'autre par le(s) bénéficiaire(s).

La fiche client permet de préciser le **contexte global, les objectifs attendus, les contraintes organisationnelles et les résultats souhaités.**

La fiche bénéficiaire recueille **les besoins individuels, le niveau actuel ainsi que les attentes personnelles.**

Ces informations sont ensuite **analysées et synthétisées par le formateur** afin de définir les objectifs pédagogiques, les compétences à développer et les prérequis nécessaires.

Cette analyse permet également d'identifier et de mettre en place, si nécessaire, des **adaptations du parcours** (contenu, exemples métiers, rythme, modalités pédagogiques ou supports) afin de garantir une formation pleinement adaptée aux besoins du client et du participant.

Modalités d'inscription

L'inscription devient effective après :

- La **signature de la convention ou du contrat de formation,**
- L'acceptation des **Conditions Générales de Vente,**
- Le **règlement de la formation ou la réception d'un accord de prise en charge** (OPCO, employeur ou financement personnel).



Test de positionnement

Avant le démarrage, **un test de positionnement peut être proposé** afin d'évaluer le niveau initial du participant et d'adapter la formation à son profil.

Organisation et modalités

Formats proposés

Les formations sont proposées sous différents formats afin de s'adapter aux besoins, aux contraintes et au contexte de chaque client.

Présentiel synchrone : la formation se déroule en salle. Chaque stagiaire utilise son propre ordinateur ou appareil mobile conforme aux prérequis.

Distanciel synchrone : la formation est dispensée via visioconférence (Microsoft Teams). Le stagiaire doit disposer :

- D'une connexion internet stable,
- D'un lieu calme et isolé permettant un suivi pédagogique efficace,
- D'un ordinateur ou appareil mobile conforme aux prérequis et capable de lancer Microsoft Teams.

Modes d'organisation

Les formations sont proposées sous différents formats afin de garantir des conditions de formation adaptées, efficaces et conformes aux besoins identifiés.

- **Individuel** : Accompagnement 100 % personnalisé, centré sur vos objectifs.
- **Collectif ou Inter-Entreprise** : Apprenez avec l'énergie du groupe et des cas concrets partagés.
- **Intra-Entreprise** : Formation privatisée pour vos équipes, centrée sur vos enjeux.

Délais d'accès

Les délais d'accès à la formation sont définis afin d'assurer une organisation optimale et de permettre au participant de rejoindre la session dans les meilleures conditions.

- **Individuel** : la formation est accessible dans un délai moyen de **15 jours** après la purge du droit de rétractation.
- **Collectif ou Inter-Entreprise** : la formation est accessible après la **purge du droit de rétractation** et lorsque la session planifier atteint un minimum de **4 participants inscrits**.
- **Intra-Entreprise** : la formation est accessible dans un délai moyen de **15 jours** après la purge du droit de rétractation.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Les **méthodes pédagogiques** reposent sur des démonstrations en direct, des exercices pratiques progressifs, des études de cas concrets et des mises en situation adaptées au contexte professionnel des participants.

Les **moyens pédagogiques** diffèrent selon le mode d'organisation : en présentiel, les stagiaires travaillent sur leur propre matériel ou celui mis à disposition, afin de se former en conditions réelles ; en distanciel, un lien de visioconférence est envoyé à chaque participant, le formateur partage son écran et accompagne les manipulations en temps réel.

Les **outils pédagogiques** incluent des ressources numériques (supports, fichiers modèles, exercices corrigés), le partage d'écran en distanciel et tout outil complémentaire pertinent pour la formation concernée.

Accessibilité

Pour toute demande d'aménagement spécifique, merci de contacter notre référent handicap, des solutions adaptées pourront être proposées en fonction des besoins :

M. Yohann MATHIEZ – Mail : contact@avesia.fr – Tél. : 03 92 10 09 39

Éléments matériels de la formation

Selon les modalités choisies, la formation peut être suivie en présentiel ou à distance.

En **présentiel**, chaque stagiaire utilise son propre ordinateur ou appareil mobile conforme aux prérequis.

En **distanciel**, chaque stagiaire se connecte depuis son équipement personnel, conforme aux prérequis, via Microsoft Teams. Les séances incluent le partage d'écran, des exercices en temps réel et un accompagnement individualisé. En cas de besoin, le formateur s'engage à répondre à toute demande d'assistance pédagogique ou technique formulée par mail sous **72 heures ouvrées**.

Compétences des formateurs

La formation est animée par un formateur expérimenté, bénéficiant de plusieurs années de pratique dans le domaine. Ses références et appréciations peuvent être fournies sur demande.

Les compétences du formateur sont justifiées par différents éléments, tels que : un curriculum vitae détaillant son expérience professionnelle ; des références de missions accompagnées de témoignages de clients ; des attestations de formations suivies



dans le cadre de la veille pédagogique et technologique ; ainsi qu'une actualisation annuelle de ses compétences grâce à la veille et à la formation continue.

Suivi et évaluation

Suivi de l'exécution de l'action

La réalisation de la formation est tracée au moyen :

- d'une feuille de présence individuelle, signée par demi-journée, et/ou
- de relevés de connexion pour les formations à distance.

Ces éléments permettent d'attester de l'assiduité des participants.

Modalités d'évaluation des résultats

L'atteinte des objectifs pédagogiques est mesurée grâce à plusieurs outils complémentaires :

- **Auto-évaluation initiale**, réalisée sur la base des objectifs du programme de formation, afin d'identifier le niveau de départ et les attentes du stagiaire.
- **Auto-évaluation finale**, réalisée sur les mêmes objectifs, permettant de mesurer la progression et le degré d'appropriation des apprentissages.
- **Évaluation continue**, construite à partir des compétences visées par le programme et menée tout au long de la session au travers d'échanges, de mises en situation, d'exercices pratiques et de vérifications régulières des connaissances, afin de garantir la compréhension et la montée en compétence.
- **Évaluation individuelle finale**, sous la forme d'un QCM aligné avec le contenu du programme de formation, permettant de valider l'assimilation des connaissances.

En fin de formation, une **synthèse orale personnalisée** est présentée à chaque stagiaire afin de lui exposer son niveau d'appropriation, les compétences maîtrisées, les points de vigilance identifiés et les axes de progression recommandés.

Évaluation de la formation

La qualité de la formation est évaluée au moyen de deux questionnaires distincts :

- un **questionnaire de satisfaction bénéficiaire**, remis en fin de formation, permettant de recueillir l'avis du stagiaire sur le contenu, les méthodes pédagogiques et les conditions de réalisation ;
- un **questionnaire de satisfaction client**, transmis à posteriori de la formation afin d'apprécier l'efficacité globale de la prestation et d'identifier les pistes d'amélioration. Le retour des stagiaires est également communiqué au client pour une vision complète du déroulement de la formation.



Dans le cadre de notre démarche qualité et d'amélioration continue, ces retours nous permettent d'ajuster et d'optimiser nos prestations. Les questionnaires sont à retourner par courriel à l'adresse : **contact@avesia.fr**.

Amélioration continue

Les questionnaires de satisfaction sont analysés chaque année afin d'évaluer la qualité de nos prestations et d'identifier les axes d'évolution.

Des indicateurs spécifiques à chaque formation (taux de satisfaction, taux de réussite, etc.) sont suivis et régulièrement publiés sur notre site internet.

Lorsque cela s'avère nécessaire, des actions correctives et d'amélioration sont mises en place afin de garantir une progression continue de la qualité de nos services.

Suivi post-formation

Chaque participant bénéficie d'un accompagnement après la formation, comprenant la réponse aux questions envoyées par mail sous **72 heures ouvrées** durant la semaine suivant la formation, ainsi qu'un accès à une **base de ressources** disponible sur le site <https://avesia.fr>.

Coordonnées de l'organisme

- **Organisme de formation** : MY ADVISOR SAS
- **Marque de la formation** : AVESIA
- **SIRET** : 915 392 716 00014
- **Numéro de déclaration d'activité (NDA)** : 44680338568
- **Adresse** : 26 RUE VICTOR SCHOELCHER 68200 MULHOUSE
- **Téléphone** : 03 92 10 09 39
- **Email** : contact@avesia.fr – contact@myadvisor.fr
- **Site internet** : <https://avesia.fr> – <https://myadvisor.fr>

Cadre légal et contractuel

La formation est réalisée dans le respect des dispositions du Code du travail relatives à la formation professionnelle.

Avant toute entrée en formation, une convention ou un contrat de formation est établi et transmis pour signature.

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles sur le site <https://avesia.fr/terms>.

Conformément à l'article L6353-5 du Code du travail, le stagiaire bénéficie d'un droit de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat.

À l'issue de la prestation, une attestation de fin de formation est remise au participant.